

PNUE@50

Guide



Rejoignez-nous pour célébrer le 50^e anniversaire du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Lors de la réunion en ligne de la cinquième Assemblée des Nations Unies les 22 et 23 février 2021, les États membres ont décidé de convoquer une session extraordinaire pour commémorer le 50^e anniversaire de la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le PNUE a été créé à la suite de la conférence des Nations unies sur l'environnement humain qui s'est tenue à Stockholm en 1972 et qui a fait de l'environnement un problème mondial urgent pour la première fois.

Cette étape historique, connue sous le nom de PNUE@50, sera commémorée du 3 au 4 mars 2022, immédiatement après la reprise de la session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA 5.2), qui se tiendra du 28 février au 2 mars.

Par ailleurs, du 2 au 3 juin 2022, une réunion internationale intitulée « Stockholm+50 : une planète saine pour la prospérité de toutes et tous - notre responsabilité, notre chance » (Stockholm+50) se tiendra à Stockholm, en Suède, comme décidé par l'Assemblée générale des Nations unies lors de sa 75^e session. L'Assemblée générale a conclu que cette réunion internationale devrait renforcer le mandat du PNUE@50, en évitant les chevauchements et les doubles emplois.

À l'approche du 50^e anniversaire du PNUE (PNUE@50), nous encourageons les États membres à se joindre à la commémoration en présentant leurs solutions, activités et succès relatifs à des questions environnementales critiques.

Pourquoi participer ?

Au cours du dernier demi-siècle, le PNUE a coordonné un effort mondial avec ses États membres pour relever les plus grands défis environnementaux de la planète.

Pour ne citer que quelques-uns de nos succès, nous nous sommes réunis pour réparer la couche d'ozone, éliminer progressivement les carburants au plomb et empêcher l'extinction des espèces menacées. Notre pouvoir de rassemblement a fourni une plateforme permettant aux pays de s'engager, d'agir avec audace et de faire avancer le programme le programme environnemental mondial.

Nos États membres sont des partenaires essentiels pour la formulation de la politique du PNUE, la mise en œuvre de notre programme et la promotion de solutions à nos défis environnementaux communs.

Les États membres fournissent un financement de base au PNUE par l'intermédiaire du Fonds pour l'environnement, le fondement de notre travail dans le monde entier, alors que nous aidons les pays à respecter les dimensions environnementales du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

En contribuant à leur juste part, les pays honorent leur engagement en faveur de l'environnement mondial en solidarité avec les autres nations et la nature.

« PNUE@50 » est l'occasion de de revigorer la coopération internationale et de stimuler l'action collective pour faire face à la triple crise planétaire des changements climatiques, de la perte de la nature et de la biodiversité, de la pollution et des déchets.

Aucun pays ou continent ne peut résoudre la crise mondiale seul. Mais chaque nation a un rôle crucial à jouer pour protéger nos populations et notre planète. Nous vous encourageons à partager vos récits et à inspirer d'autres personnes pour aider à transformer notre relation avec la nature.



L'objectif de « PNUE@50 »

PNUE@50 se concentrera sur la manière de renforcer les fondements de la science et de la gouvernance du PNUE en améliorant :

- Les travaux du PNUE visant à promouvoir l'interface entre les sciences et les politiques en matière d'environnement afin de répondre aux besoins en données probantes des politiques et des systèmes multilatéraux, conformément aux recommandations [du Comité directeur](#) sur l'avenir de l'environnement mondial.
- Le rôle du PNUE en tant que catalyseur pour la mise en œuvre des accords sur l'environnement dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en promouvant un système de système de gouvernance environnementale reposant sur des partenariats multipartites pour multilatéralisme inclusif où le pouvoir de changement est partagé entre tous les secteurs de la société.
- Le rôle du PNUE en tant qu'autorité environnementale en matière d'environnement au sein du système des Nations unies et de faire du siège de Nairobi de l'environnement.
- La capacité financière du PNUE à remplir son mandat et de mener à bien sa [stratégie à moyen terme approuvée, son mandat](#) et son [Programme de travail](#).

Que pouvez-vous faire pour célébrer « PNUE@50 » ?

Participez à « PNUE@50 » et montrez comment votre gouvernement a pris part aux efforts mondiaux pour faire protection de l'environnement en partageant vos succès.

Voici comment vous pouvez participer à la commémoration et faire entendre votre voix pour la nature :

A l'approche de la commémoration de « PNUE@50 » vous pouvez :

- Utiliser le mot-dièse #PNUE50 pour rejoindre la conversation en ligne.
- Publier des exemples de réussites sur votre site internet et réseaux sociaux et les partager avec vos responsables

régionaux de l'information du PNUE. (voir annexe pour les coordonnées).

- Travailler avec vos responsables régionaux de l'information du PNUE pour placer des articles de fond, des articles d'opinion ou des interviews d'experts dans des médias locaux et internationaux.
- Partager des récits sur votre site internet et vos et vos réseaux sociaux pour expliquer comment votre pays s'est associé au PNUE et/ou ce que le PNUE a représenté pour votre pays au cours des 50 dernières années.
- Produire des fiches d'information, des études et d'autres ressources sur les questions environnementales critiques dans votre communauté, ville, région ou pays. Consultez les [ressources](#) du PNUE pour obtenir les données scientifiques et les données les plus récentes.
- Développer et partager des visuels pour les réseaux sociaux, des citations de célébrités locales ou nationales, d'experts ou de ministres au sujet de l'importance de s'attaquer à la triple crise planétaire. Téléchargez les modèle de document du [PNUE@50](#) [ici](#).

Pendant la commémoration de « PNUE@50 » du 3 au 4 mars 2022, vous pouvez :

Suivre l'événement virtuellement. Plus de détails seront communiqués à l'approche de la date.

- Suivre les comptes du PNUE et la chaîne [YouTube](#) pour des mises à jour en direct sur le PNUE@50 et partagez la nouvelle sur vos comptes numériques.
- Annoncer un engagement de financement ou une nouvelle politique environnementale dans votre ville, votre région ou votre pays.



Ce que le PNUE fera pour faire passer le message

- Le PNUE amplifiera vos récits, témoignages et messages sur nos plateformes numériques.
- À partir d'octobre 2021, vous aurez accès à des ressources pour les réseaux sociaux, des outils interactifs numériques et bien plus encore, pour vous aider à faire connaître le PNUE@50 avant l'événement des 3 et 4 mars 2022 et au-delà. Consultez le tableau Trello [ici](#).
- Le PNUE a mené des recherches environnementales au cours des 50 dernières années et produit une série d'articles publiés toutes les deux semaines sur son site internet. Il s'agit de reportages vidéo, de textes, d'éléments interactifs et d'autres contenus créatifs. Consultez régulièrement la [page internet](#) PNUE@50 et partagez les histoires sur vos plateformes numériques.

Logo PNUE@50

- Les États membres sont encouragés à promouvoir PNUE@50 en utilisant le logo officiel.
- Le logo PNUE@50 est disponible dans différentes langues et les instructions d'utilisation sont disponibles [ici](#).

Annexe : messages clés du PNUE@50

Général

- La crise des changements climatiques, de la nature et de la biodiversité, de la pollution et des déchets sont trois crises planétaires auto-infligée, étroitement interconnectée et mettant en danger le bien-être des générations actuelles et futures à un risque inacceptable.
- Des mesures ambitieuses et coordonnées des gouvernements, des entreprises et des populations du monde entier peut prévenir et inverser les pires conséquences du déclin de l'environnement en transformant rapidement les systèmes clés, notamment l'énergie, l'eau et l'alimentation, afin que notre

utilisation de la terre et des océans devienne durable.

- Transformer les systèmes sociaux et économiques implique d'améliorer notre relation avec la nature, de comprendre sa valeur et de la placer au cœur de nos décisions.
- La science est fondamentale pour apporter des réponses à certaines des questions les plus pressantes du 21^e siècle en matière de durabilité et pour garantir une prise de décision et des politiques fondées sur des preuves.

Le rôle du PNUE

- Depuis 50 ans, le PNUE joue un rôle pour l'environnement en informant les nations et les personnes à améliorer leur qualité de vie sans compromettre les générations futures.
- Le PNUE fournit des solutions scientifiques et des conseils sur des politiques rationnelles et des lois environnementales efficaces pour promouvoir la santé de la planète.
- Le PNUE renforce la capacité de ses États membres à obtenir des résultats durables dans les domaines de la science, de la politique, du droit, de la gouvernance et de l'innovation technologique.
- En tant que principale autorité mondiale en matière l'environnement, le PNUE est le seul acteur mondial à avoir le mandat et la capacité de rassembler les nations, les leaders d'opinion, les entreprises et la société civile pour relever les plus grands défis environnementaux de notre époque.
- Grâce à ses [campagnes](#), le PNUE sensibilise et plaide en faveur d'une action efficace pour relever les défis environnementaux critiques.
- Au sein de la famille des Nations unies, le PNUE est la voix de la dimension environnementale et du développement durable. Le PNUE profitera de la [réforme du système de développement des Nations unies](#) pour étendre sa portée en tant qu'autorité mondiale en matière d'environnement, afin de soutenir tous les États membres dans leur poursuite des [objectifs de développement durable](#).



Le développement non durable dégrade rapidement la capacité de la Terre à assurer le bien-être de l'être humain.

Au cours des 50 dernières années, l'économie mondiale a presque quintuplé, en grande partie à cause d'un triplement de l'extraction de ressources naturelles et d'énergie qui a alimenté la croissance de la production et de la consommation.

Le monde ne parvient pas à respecter ses engagements pour limiter les dommages environnementaux

- Le monde est sur la voie d'un réchauffement d'au moins 3 °C à l'horizon 2100 par rapport aux niveaux préindustriels. Cela signifie que nous n'atteindrons pas l'objectif de l'Accord de Paris de maintenir le réchauffement bien en dessous de 2 °C et d'essayer de limiter la l'augmentation à 1,5 °C afin d'éviter les pires conséquences des changements climatiques/
- Une action collective urgente est nécessaire pour s'attaquer à la triple crise planétaire à laquelle le monde est confronté, à savoir les changements climatiques, la perte de la nature et de la biodiversité, la pollution et les déchets.

Le déclin de l'environnement érode les progrès vers les objectifs de développement durable

- Les changements environnementaux compromettent les progrès réalisés pour mettre fin à la pauvreté et à la faim, fournir de l'eau potable et des infrastructures pour l'assainissement, la réduction des inégalités, la promotion d'une croissance économique durable et la création de sociétés pacifiques et inclusives.
- Le droit à un environnement sûr, propre, sain et durable est légalement reconnu dans 155 pays. Un environnement sain fait partie intégrante de la pleine jouissance d'un large éventail de droits de l'homme, y compris les droits à la santé, à l'alimentation, à l'eau, et à l'assainissement.

Les urgences environnementales interdépendantes de la doivent être traitées ensemble

- La nature interconnectée des changements climatiques, de la perte de biodiversité, de la dégradation des sols et de la pollution de l'air et de l'eau implique que ces crises soient abordées de façon concomitante pour optimiser les avantages et minimiser les compromis.

La connaissance humaine, l'ingéniosité, la technologie et la coopération peuvent transformer les sociétés et les économies et assurer un avenir durable.

- Une transformation à l'échelle du système peut atteindre le bien-être pour tous dans les limites de la capacité de la Terre à soutenir la vie, à fournir des ressources et à absorber les déchets. La transformation implique un changement fondamental de l'organisation technologique, économique et sociale de la société, y compris les visions du monde, les normes, les valeurs et la gouvernance.

La transformation des systèmes économiques et financiers peut favoriser le passage à la durabilité

- Les gouvernements devraient intégrer la comptabilité du capital naturel dans le processus décisionnel et inciter les entreprises à faire de même. Des critères tels que la richesse inclusive sont supérieurs au produit intérieur brut pour mesurer le progrès économique durable.
- Les gouvernements devraient inclure le capital naturel dans les mesures de la performance économique. Ils doivent fixer un prix pour le carbone, supprimer progressivement les subventions néfastes et réorienter une partie des plus de 5 000 milliards de dollars de subventions annuelles accordées aux combustibles fossiles, à l'agriculture et à la pêche non durables, aux énergies non-renouvelables, à l'exploitation minière et aux transports, pour soutenir des solutions à faible émission de carbone et respectueuses de la nature.

Chacun a un rôle à jouer dans la transformation vers un avenir durable

- Tous les acteurs ont des rôles individuels, complémentaires et imbriqués pour apporter des changements transformateurs transsectoriels et économique, avec un impact immédiat et à long terme.
- Les individus peuvent faciliter la transformation en s'informant sur la durabilité, en exerçant leur droit de vote et leurs droits civiques, en changeant leur régime alimentaire et leurs habitudes de voyage, en ne gaspillant pas la nourriture et les ressources, et en réduisant leur consommation d'eau et d'énergie.

- Grâce à la coopération internationale, les politiques et la législation, les gouvernements peuvent conduire la transformation de nos sociétés et de nos économies.
- Le secteur privé, les institutions financières, les organisations syndicales, les organismes scientifiques et éducatifs, les médias et les ménages peuvent initier et conduire des transformations dans leurs domaines respectifs.



Annexe : Ressources utiles et outils

Présence sur le web du PNUE@50 : www.unep.org/unep-50

Chronologie du PNUE@50 : www.unep.org/who-we-are/about-us/environmental-moments-unep50-timeline

Vidéo de l'anniversaire du PNUE@50 : <https://www.youtube.com/watch?v=GDfXFv6JIU8>

Tableau Trello PNUE@50 avec des éléments numériques : <https://trello.com/b/b6iULwv7/unep-50>

Site web de Stockholm+50 : <https://www.stockholm50.global/>

Coordonnées et contacts :

Responsables régionaux de l'information de l'ONU :

Asie et Pacifique

Mojado Maya / mojado@un.org

Afrique

Mohamed Atani / mohamed.atani@un.org

Europe

Alejandro Laguna / laguna@un.org

Amérique latine et Caraïbes

Elisa Vásquez / elisa.vasquez@un.org

Amérique du Nord

Laura Fuller / laura.fuller@un.org

Asie occidentale

Noora Albinkhalil / noora.albinkhalil@un.org

Directeur de la communication du PNUE

Daniel Cooney / unep-communication-director@un.org

Bureau des affaires de gouvernance du PNUE

Ulf Björnholm Directeur par intérim / ulf.bjornholm@un.org

Bureau exécutif du PNUE

Juan Bello Senior Coordination Officer / juan.bello@un.org





Veillez noter que l'utilisation de cette marque est accompagnée de la clause de non-responsabilité suivante.

Avertissement : L'utilisation du logo PNUE@50 ne signifie pas que le Programme des Nations Unies pour l'environnement approuve l'utilisateur, ses biens, ses services ou ses activités, ni le contenu de son site Web ou des sites liés, ni l'exactitude des informations, opinions ou déclarations qui y sont fournies.